

SIMO International

Perte en trompe l'œil

A priori l'année 2014 aura été particulièrement difficile pour le spécialiste de la vente de stocks d'inventus européens de grandes marques mondiales de sport. Il faut dire que Simo International a réalisé au titre de son exercice clos le 31 décembre 2014 un chiffre d'affaires 7,04 millions d'euros en repli de 9,39% pour une perte nette de 0,57 million d'euros. Mais dans le détail ce déficit n'est imputable qu'à un élément exceptionnel ou plutôt « *à un manque d'achats pendant l'année jusqu'au mois de novembre et de ce fait, de la liquidation d'anciens stocks vendus à des marges inférieures* » selon la direction. En clair la société a liquidé une partie de ses stocks pour acheter des lots particulièrement intéressants, qui lui permettront de dégager de bien meilleures marges. La lecture du compte de résultat ainsi que la lettre aux actionnaires le confirment. La variation de stock des comptes 2014 est négative à hauteur de 0,91 million d'euros. Tandis que l'année 2015 s'annonce donc sous les meilleurs auspices : « *de gros achats en fin d'année 2014 reportés sur les ventes en 2015 montrent un chiffre d'affaire en nette hausse et une excellente marge* ».

C'est la raison pour laquelle la direction de la société proposera lors de la prochaine assemblée générale la distribution d'un dividende de 0,10 euro, inchangé par rapport à 2014.

Il faut dire aussi que la situation financière de la société reste excellente. Au 31 décembre 2014, le montant des fonds propres s'élevait à 5 millions d'euros, soit 1,56 euro par action pour une trésorerie nette de 0,64 million d'euros, soit un montant qui représente tout de même deux années de distribution aux actionnaires.

Simo International reste avant une valeur de rendement, qui offre un rendement de 7,3 %. En onze ans, la société dirigée par Stéphane Goral aura ainsi reversé à ses actionnaires 1,65 euro par action, soit un montant supérieur au dernier cours de 1,37 euro du 7 mai.